

Commune de Gourdon en Quercy (Lot)
COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
du lundi 24 juillet 2017 à 19 heures
publié le 25 juillet 2017
(Article L2121-25 du code général des collectivités territoriales)

L'an deux mil dix-sept, le vingt-quatre du mois de juillet, à dix-neuf heures, le conseil municipal de Gourdon s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M^{me} Marie-Odile DELCAMP, Maire, en session ordinaire.

Nombre de conseillers en exercice : 27

Nombre de présents : 19

Nombre de pouvoirs : 3

Nombre de votants : 22

Date de la convocation : 12 juillet 2017

Date d'envoi par courrier électronique : 18 juillet 2017

ÉTAIENT PRÉSENTS (19) : M^{me} Marie-Odile DELCAMP, M. Jacques GRIFFOUL, M. Bernard BOYÉ, M. Michel CAMMAS, M^{me} Nathalie DENIS, M. Christian LALANDE, M^{me} Delphine SOUBIROUX-MAGREZ, M. Jean-Pierre COUSTEIL, M^{me} Liliane LEMERCIER, M^{me} Michèle DA SILVA, M. Marc VOIRIN, M. Alain DEJEAN, M. Jean LOUBIÈRES, M^{me} Alexandra CERVELLIN, M^{me} Georgina MURRAY, M. Philippe DELCLAU, M^{me} Cécile PAGÈS, M. Jean-Louis CONSTANT, M^{me} Paola BÉNASTRE, *formant la majorité des membres en exercice.*

ÉTAIENT EXCUSÉS AVEC POUVOIR (3) ET ÉTAIENT ABSENTS (5) : M^{me} Nadine SAOUDI (absente), M^{me} Anne-Marie CHIMIRRI-JUILLAN (absente), M. Daniel THÉBAULT (pouvoir n° 2 à M^{me} Marie-Odile DELCAMP), M. Joris DELPY (absent), M^{me} Sylvie THEULIER (pouvoir n° 1 à M. Jean-Louis CONSTANT), M. Alexandre BERGOUGNOUX (pouvoir n° 1 à M^{me} Paola BÉNASTRE), M^{me} Marie-Claude GUÉRINEAU (absente), M. Lionel BURGER (absent).

En application de l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales, assistait à la séance M. Guillaume LOISELEUR des LONGCHAMPS, Rédacteur principal de la commune de Gourdon.

A – Nomination d'un(e) secrétaire de séance

M^{me} Delphine SOUBIROUX-MAGREZ est élue secrétaire de séance, à l'unanimité.

B – Adoption du procès-verbal de la séance du 10 juillet 2017 : *adopté à l'unanimité*

C – Adoption de l'ordre du jour complémentaire (question n° 3) : *adopté à l'unanimité.*

D – Huis clos après la question n° 3 : *adopté à l'unanimité*

DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE DEPUIS LE 11 JUILLET 2017 :

Communication au conseil municipal

01 – Décision n° 46 / 2017 – Patrimoine – Bail d'habitation – Association *Gourdon XV Bouriane* : *pris acte.*

02 – Décision n° 47 / 2017 – Travaux d'aménagement du tour de ville sud : *pris acte.*

QUESTIONS À L'ORDRE DU JOUR

GOUVERNANCE - PERSONNEL

01 – Personnel – Commune de Saint-Projet – Convention de mise à disposition d'un agent technique à la commune de Gourdon – Autorisation au maire à signer : *adopté à l'unanimité.*

URBANISME – PLAN LOCAL D'URBANISME – ÉQUIPEMENTS – TRAVAUX

02 – Centre-bourg – Réaménagement et valorisation commerciale et architecturale du tour de ville sud – Convention d'opérations de diagnostics archéologiques préventifs prescrites par l'État – Avis du conseil municipal : *adopté à l'unanimité.*

QUESTION COMPLÉMENTAIRE

03 – Centre-bourg – Attribution des marchés de travaux pour le réaménagement et la valorisation commerciale et architecturale du tour de ville sud – Avis du conseil municipal : *adopté par 21 voix pour et une abstention (M. Philippe DELCLAU).*

L'ordre du jour étant épuisé et aucune autre question n'étant exprimée, Madame le Maire lève la séance à 19 heures 37 et décrète l'huis clos.

Le Maire,


Marie-Odile DELCAMP